



E06-06068

Valenciennes, le 27/07/2006

DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Affaire suivie par Guy LALIN

Tel 03.27.09.61.07

Fax 03.27.09.61.11

h

Direction des Transports

Monsieur le Président
Conseil Régional
Hôtel de Région
Centre Rihour
59 555 LILLE CEDEX

Conseil Régional NORD - PAS-DE-CALAIS Courrier arrive le :	
01 AOUT 2006	
Transmis	<i>AP.</i>

D.G.S.

11 AOUT 2006

Recu le

Objet : Schéma régional des transports

Monsieur le Président,

C'est avec beaucoup d'intérêt que nous avons pris connaissance du SRT transmis en juin.

Ce document recueille d'ailleurs globalement notre soutien. Nous souhaitons cependant vous faire part d'un certain nombre de nos préoccupations relatives au développement et à l'accessibilité du Valenciennois.

- Infrastructures autoroutières :

Bien que d'accord sur les principes évoqués (développement des TC, transfert modaux...) il faut admettre que les trafics autoroutiers continueront vraisemblablement de croître à un rythme soutenu (3, 5 à 5% par an). Nous attirons donc votre attention sur le fait que les phénomènes de saturation autoroutière ne se limitent pas aux agglomérations lilloise ou dunkerquoise mais concernent aussi fortement le Valenciennois avec notamment l'autoroute A2 (Paris - Bruxelles) qui dépasse les 100 000 véhicules par jour au droit de Valenciennes. Toutes les réflexions sur le sujet devront donc intégrer également le réseau valenciennois (A2- A23).

Il convient à ce sujet de réaliser effectivement l'échangeur A2 A23 (2 phases) déjà inscrit au CPER précédent.

- Les voies ferrées :

Tout d'abord nous nous félicitons de voir retenu le projet de réouverture de la voie ferrée Valenciennes - Mons qui permettra notamment un accès des valenciennois au Hainaut belge et à Bruxelles.

Nous sommes également favorables au développement des TER-GV, en particulier la liaison Lille-Valenciennes-Avesnois. Mais nous sommes toujours réellement mécontents de notre liaison « TGV classique » vers Paris. En effet, celle-ci s'effectue en 1H40 soit à une vitesse à peine supérieure à 100 km/h ! Ceci n'est pas favorable au remplissage des trains, ce qui conduit naturellement la SNCF à en supprimer ! La solution « développement durable » n'est sûrement pas d'inciter les valenciennois à aller à Lille en voiture (!), pour se rendre à Paris.

COURRIER ARRIVE LE

/ 7 AOUT 2006

LE DIRECTEUR GENERAL
ADJOINT
AMENAGEMENT DURABLE
ET SOLIDARITE

Il nous semble donc indispensable de réfléchir à l'amélioration de la ligne Valenciennes-Arras : capacité de la voie qui est effectivement très chargée et manœuvre de rebroussement de près de 10 mn à Douai à traiter.

On notera par ailleurs la mauvaise liaison Lille Flandres-Lille Europe pour accéder aux liaisons à grande distance ce qui n'incite pas les usagers de toute la Région à se rendre à Lille en TER pour ces voyages.

- Le transport fluvial :

La grande chance de la région est la prochaine réalisation du canal Seine Nord qui doit permettre à la fois le transfert modal et le développement d'activités dans notre région. Dans ce cadre nul ne conteste l'intérêt de poursuivre le développement de la grande plate-forme de Dourges ainsi que de celle qui est envisagée à Marquion.

Cela étant, la logistique est multiforme et il convient que ces grands projets ne contrarient pas le développement des plate-formes plus locales qui ont évidemment leur rôle à jouer dans les différentes agglomérations.

D'autant plus que la mise en service du nouveau canal est à horizon d'une dizaine d'année. C'est dès maintenant que l'avenir des ports fluviaux se joue. Nous sommes de ce fait très demandeur de l'élaboration d'un véritable schéma logistique régional impliquant réellement tous les partenaires.

On peut également rappeler la nécessité de remettre en service la liaison fluviale Condé-Pommeroeul qui permet un gain de temps entre la France et la Belgique.

- Le transport aérien :

L'aéroport de Lille est manifestement sous utilisé et sa surcapacité permet un développement au moindre coût. Il est par ailleurs peu accessible par la voie ferrée. On ne pourra donc pas se passer d'une réflexion sur la desserte en TER et TGV de ce site qui est à l'évidence un pôle de développement potentiel de l'Aire Métropolitaine de Lille.

Je précise enfin que le développement de l'aérodrome de Valenciennes dans le domaine du fret (par exemple pièces détachées urgentes) nous paraît primordial pour les entreprises du sud du département.

Nous restons entièrement à votre disposition pour évoquer toutes ces questions stratégiques pour notre Région et dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments distingués.



LE PRÉSIDENT,

pour le Président,
Délégation
Economie

[Signature]
Olivier GALLEZ

VALENCIENNES
METROPOLE